Scrutin de Ballottage DES Elections Cantonales

Les Candidats du Parti Socialiste

AU CONSEIL GENERAL

LANNOY. — **LORTHIOIR**, maire de Lys-lez-Lannoy, Conseiller général sortant.

TOURCOING-NORD. — **LAURIDAN**, Secrétaire de la Bourse du Travail d'Halluin.

SOLESMES. — Simon **RIGAUT**, Conseiller municipal de Solesmes.

MAUBEUGE-NORD. — **BATAILLE**, maire de Maubeuge.

MAUBEUGE-SUD. — **SAROT**, adjoint au maire de Maubeuge.

Candidat du Bloc de gauche

DUNKERQUE-OUEST. — **M. VAUCAUWENBERGHE**, Président du Conseil général.

Candidats Socialistes

AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

LANNOY. — **MARISSAL**, adjoint au maire de Lys-lez-Lannoy.

TOURCOING-NORD. — **ROUSSEAU.**

DUNKERQUE-OUEST. — **RAMBOUT**, maire de Saint-Pol-sur-Mer.

BLANCKAERT, Conseiller municipal de Dunkerque.

SOLESMES. — **PEUGNIEZ**, gérant de coopérative.

A NOS LECTEURS

Une panne d'électricité, survenue hier dans la soirée et qui dura plusieurs heures, nous oblige à présenter des éditions incomplètes ; nous nous excusons auprès de nos lecteurs.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Psycho-physiologie

« La musique, disait Luther, gouverne le monde et rend les hommes meilleurs ».

On sait que les anciens s'en faisaient une opinion aussi élevée et qu'Orphée, musicien maçon, bâtit une ville au son de sa lyre. La sagesse populaire apprécie de même l'art divin d'Euterpe, en répétant aussi souvent qu'il convient que la musique adoucit les mœurs.

Les jugements des hommes ont cela de commun qu'étant exclusifs ils sont incomplets et relatifs. Je ne conteste pas que la musique ne puisse attendrir. Je ne suis pas encore insensible à l'attrait des muses corsetées de nos villes, quand une douce et évocative mélopée s'exhale de leurs lèvres purpurines, et même, parfois, lorsqu'elles se taisent.

Il faut convenir, nonobstant, que la musique nous fait parfois une impression diamétralement opposée. Si la lyre du poète grec suffit à élever les murs de Thèbes, ceux de Jéricho s'écroulèrent au son des longues trompettes recourbées des Juifs. Et j'admettrais difficilement que la générale ou la charge fissent battre d'amour les cœurs des soldats entraînés à l'assaut.

D'aucuns me diraient que, dans ce cas, il s'agit de cœurs militaires, et qu'un militaire n'a rien de commun avec un vulgaire et tendre pékin.

D'autres démontreraient sans plus de peine que c'est encore l'amour qui mène les soldats à la bataille, et que patriotisme et amour sont deux résultantes connexes de l'instinct de la conservation...

Les uns et les autres auraient raison. Je suis convaincu que les hommes sont à la fois bons et mauvais et que la musique s'adapte à leur tempérament selon l'heure, le lieu, les circonstances, etc.

Et il est profondément heureux de pouvoir le constater, car, dites-moi, si les hommes étaient toujours haineux, le monde ne saurait subsister, et si, par contre, ils étaient toujours amoureux...

Les conclusions de ces propositions pourraient nous mener hors des cadres qu'il est décent de respecter, si l'on tient à l'application de la loi de huit heures. Ce qui nous permettra d'y revenir. R. L.

Grand CAFÉ RESTAURANT

BELLEVUE

REVEILLON Sensationnel !!!

La grève des carrossiers est terminée

ILS OBTIENNENT SATISFACTION

Ainsi que nous le laissions prévoir hier, les parties intéressées se sont rencontrées sur un terrain d'entente : au cours de la réunion de samedi soir, le syndicat ouvrier a obtenu pleine satisfaction.

Le travail reprendra donc lundi matin. L'entente est sur le point d'être réalisée sur la convention du groupement des maréchaux-ferrants.

Le syndicat des ouvriers carrossiers était déjà reconnu et le barème des salaires adopté. Quant à la majoration de salaires, elle était admise dans les conditions réclamées.

Il ne restait que la rétroactivité dans l'application qui restait encore contestée. C'est ce dernier point du litige qui vient d'être solutionné.

Voilà encore une victoire du syndicat.

ÉLECTIONS A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Scrutin de ballottage

Les élections auxquelles il a été procédé le jeudi 11 décembre, pour le renouvellement intégral des membres de la Chambre de Commerce de Roubaix n'ont pas donné de résultat en ce qui concerne la troisième catégorie.

Les électeurs de cette catégorie sont informés qu'un second tour de scrutin aura lieu le jeudi 25 décembre, pour l'élection de trois membres.

LA FIEVRE APHTEUSE A ROUBAIX

L'existence de la fièvre aphteuse ayant été constatée à Roubaix, le Préfet du Nord, par arrêté en date du 18 décembre, déclare infecté de fièvre aphteuse toute la partie du territoire de la commune de Roubaix comprise entre les limites du territoire de Lys, la rue de Lannoy, le Boulevard Industriel et la ligne du chemin de fer.

Ce territoire est divisé en deux zones : **la première, dite zone d'interdiction**, comprend : la partie de ce territoire située dans un rayon de 300 mètres autour de l'exploitation Dubois-Delcroix et de ses dépendances ; **la deuxième, dite zone d'observation**, comprend le reste du territoire déclaré infecté.

RECENSEMENT DES CHEVAUX, MULES ET MULETS, VOITURES ATTELEES, VOITURES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLETTES.

Les propriétaires de chevaux, mules et mulets, voitures attelées autres que celles exclusivement affectées au transport des personnes, voitures automobiles et motocyclettes, sans aucune distinction ni exclusion, sont informés qu'ils doivent faire dès maintenant leur déclaration à la Mairie.

Ils peuvent retirer des déclarations au bureau militaire situé salle des Adjudications, au rez-de-chaussée du Bâtiment Central de la Mairie ou au commissariat de leur arrondissement, et les renvoyer remplies et signées, au bureau militaire avant le 30 de ce mois.

Les déclarations sont obligatoires pour tous les propriétaires sous peine d'encourir une amende variant de 25 fr. à 1.000 fr. ; ceux qui auront fait sciemment une fausse déclaration seront punis d'une amende de 50 fr. à 10.000 fr.

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS

Avis aux retardataires

Les éleveurs de pigeons voyageurs et présidents de sociétés Colombophiles doivent, dans le plus bref délai possible, déposer leur déclaration au bureau militaire, situé salle des Adjudications, au rez-de-Chaussée, du bâtiment Central de la Mairie.

A L'OCCASION DE LA NOEL

L'Association Amicale de garçons de la rue Pierre-de-Roubaix, organise une manifestation le 25 décembre (jour de la Noël), à 10 h. 1/2, à l'école, rue Pierre-de-Roubaix, en souvenir de ses 19 membres tombés au champ d'honneur.

C'est au cours de cette cérémonie que sera inaugurée la plaque commémorative érigée en leur honneur.

L'Amicale compte sur la présence de tous ses amis pour donner à cette manifestation de reconnaissance toute l'empleur qu'il convient.

La Commission.

ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Associations des Anciens Elèves

Aujourd'hui dimanche, à 10 heures 1/4 précises dans le grand amphithéâtre de l'école, 50, rue Neuve, assemblée générale.

A l'ordre du jour : rapports des secrétaires et trésoriers des groupes et généraux ; modification des statuts ; cotisations pour 1920 ; renouvellement partiel du bureau ; divers.

N. — Toute candidature doit être déposée sous enveloppe fermée remise entre les mains du Président à l'ouverture de l'assemblée.

A Profiter de Suite avant Inventaire

Du Lundi 22 Décembre au 31 : **MISE EN VENTE RECLAME** de

Manteaux et Robes

avec un rabais de 30 %, **AUX MODES PARISIENNES**, 9, rue Esquermoise, Lille.

Entrée libre à partir du Lundi 22 courant, à 9 heures. 6177.

SECTION MUTUELLE

Nous rappelons que le trésorier se tiendra au local chaque dimanche de décembre, de 10 à 12 heures, pour recevoir la cotisation de 1920 et les nouvelles adhésions : les mutualistes se feront un devoir de faciliter ainsi son rôle.

UNE CONFERENCE SUR L'AUSTRALIE

Hier après-midi, une conférence a été donnée à la Bourse du Commerce, salle des Ventes par M. Siegfried, qui a fait partie, en 1917, d'une mission en Australie.

Le sujet de sa conférence était : « Les relations Commerciales entre la France et l'Australie ».

Devant une centaine de personnes, le conférencier fit un tableau de la situation sociale, économique et politique de l'Australie, pays qu'il qualifia d'heureux, où l'égalité des conditions supprime l'esprit de caste.

L'Australie a, pendant la guerre, manifesté sa sympathie pour l'Angleterre et la France. Sa situation géographique la séparant de l'Europe, ses habitants, en prévision d'un conflit, cherchent à se dégager des liens économiques qui font dépendre leur importation d'outils et de matériel de culture et d'élevage, des nations d'Europe et d'Asie. Cependant, jusqu'au développement complet auquel tend l'industrie australienne, la plupart des industriels et commerçants ont manifesté l'intention de voir dans leur pays des représentants des maisons françaises qui y sont totalement absentes, sauf pour ce qui concerne l'achat des laines.

Faite dans le but d'étendre à l'étranger notre commerce, l'intéressante conférence fut très écoutée et appréciée.

UN CHIFFONNIER RECALCITRANT

Une contravention a été dressée à la charge du nommé Louis François Dewaele, 43 ans, chiffonnier, demeurant rue Dombasle, 5, qui refusait de présenter son livre de brocanteur aux agents de sûreté Devogèle et Mesdag.

LE COCHER AVAIT TROP BU

Le nommé Kléber Bossuyt, 48 ans, cocher, demeurant rue Delattre, 4, était hier, sur la Grand-Place, en état d'ivresse manifeste.

L'agent Fournier lui a dressé une contravention.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT

Le Comité a l'honneur de faire part aux membres, que le travail de la mise au point du Livre d'Or est achevé, grâce aux renseignements minutieusement puisés près des familles mêmes ; les noms des morts seront en outre gravés dans une plaque de marbre.

La date d'inauguration sera annoncée par la voie du journal et par circulaires.

La commission informe les familles et les mobilisés que ces derniers renseignements pour les travaux seront reçus 76, rue du Collège, jusqu'au 31 décembre, extrême limite. Passé cette date, le Comité décline toute responsabilité pour les omissions, tout le nécessaire ayant été fait près des intéressés.

Il est rappelé que la bibliothèque est ouverte chaque dimanche, de 10 heures et demie à 11 h. et demie.

LE ROI DES PALACES

à l'Hippodrome-Théâtre de Roubaix

Enfin, voilà une nouveauté ! LE ROI DES PALACES, qui a tenu l'affiche à Paris pendant tout l'hiver, nous viendra le dimanche 28 décembre (matinée et soirée).

M. Ch. Baret nous promet encore une distribution sensationnelle.

COMITE D'ALIMENTATION

Vente de chaussures nationales, 18, rue des Fabricants

Lundi 22, 14e, jaunes ; mardi 23, 14e, vertes ; mercredi 24, 15e, jaunes ; vendredi 26, 15e, vertes ; samedi 27, retardataires.

Le magasin est ouvert tous les jours, le matin de 8 heures à 12 heures, et l'après-midi, de 2 heures à 5 heures.

Se munir de sa carte de denrées.

Note de service. — A partir du lundi 22 décembre, les bureaux du ravitaillement (service des cartes) qui étaient situés rue Neuve, 3e étage, seront transférés au Bâtiment central (entrée par la Grand'Place, à gauche, 3e porte, en suivant les bureaux de l'Etat Civil).

ETAT-CIVIL

Naissances. — Alfred Adens, rue Courbet, 1. — André Coraan, rue d'Alger, 202. — Berthe Vaillant, rue de Mouvaux, 120.

Décès. — Appoline Delrue, 82 ans, rue de Soubise, 34. — Secondine Dejonger, 82 ans, rue Blanchemaille, 37. — Marie Flament, 64 ans, boulevard de Strasbourg, 192. — Palmyre Declercq, 64 ans, rue de Denain, 107 bis. — Grégoire Lecrenyder, 54 ans, rue de la Vigne, 86.

BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

Les **Bons de la Défense Nationale** sont remboursés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins Lille, moitié en argent, moitié en marchandises. Meubles, Literie, Poêlerie, Vêtements, Pardessus, Imperméables. Vente au Comptant.

TOURCOING

MARIAGE

Le mariage de M. Joseph Pollet, employé au service des eaux, secrétaire de la Mutuelle des eaux de Roubaix-Tourcoing, avec Mlle Marie Daleux, de Tourcoing, a été célébré hier samedi.

Les nombreux amis de M. Pollet adressent au jeune couple leurs sincères félicitations et leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

SERVANTE VOLEUSE

Il y a environ deux mois, la nommée Lucie Jocaille, âgée de 20 ans, servante chez M. Wulfaert, rue de Bradfort, 34, quittait son maître en disant qu'elle allait se marier.

Ces jours derniers, M. Wulfaert constatait la disparition de deux sacs de laine à matelas et de deux paires de draps de lit. Il en accuse son ancienne bonne et a porté plainte contre elle.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LES OUVRIERS DE LA MAISON BONNARDEL SONT EN GREVE

Les ouvriers de la maison Bonnardel sont en grève depuis hier matin.

Au moment de la grève du Bâtiment, il avait été convenu que les ouvriers attachés à la maison Bonnardel pour la réparation des voitures automobiles, ainsi que les ouvriers monteurs, auraient bénéficié de la convention de la métallurgie.

Ces ouvriers n'ont donc pas abandonné le travail, attendant la conclusion des pourparlers engagés entre les organisations syndicales, patronale et ouvrière, de la métallurgie des trois villes, qui devaient déterminer le taux de leurs salaires.

Le moment venu, les ouvriers n'ayant pas obtenu satisfaction firent une démarche auprès de leur administration. Celle-ci ne voulut point leur accorder l'application de ladite convention.

Les ouvriers de la maison Bonnardel s'adressèrent alors à D'hont, secrétaire de leur syndicat, qui intervint aussitôt auprès de l'administration de l'entreprise Bonnardel et auprès des ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Devant l'intransigeance patronale, les ouvriers se sont vus enfin dans l'obligation de décréter la grève, qui est générale depuis hier matin.

Au dernier moment, il nous revient que M. l'Ingénieur principal des Ponts et Chaussées serait disposé à intervenir dans ce conflit, dont il faut espérer une solution rapide.

UNE GREVE DES OUVRIERS DE LA RECONSTITUTION DU CANAL

Les mécaniciens de la maison Bonardel, entreprise de la Reconstitution du canal de Roubaix, se sont mis en grève hier matin, réclamant un tarif de 2 fr. 45 de l'heure.

Les grévistes sont au nombre de 75.

La Vie Ouvrière

ALLONS-NOUS AVOIR LA GREVE DES MARCHES ?

Au cours de l'assemblée générale de vendredi à l'Union de Lille, les marchands forains, réunis au nombre de 400, ont voté l'ordre du jour suivant :

« Les marchands étalagistes, bouchers, de légumes, de poissons, de quatre-saisons, beurre, œufs, volailles, des marchés couverts et plein air, réunis salle de l'Union de Lille, au nombre de 400, décident de rester dans le « statu quo » si, dans les huit jours, la municipalité n'a pas satisfaction auprès de la préfecture, déclarent la grève des marchés pour le 1er janvier, et décident de se rendre en groupe à la préfecture. Sans avoir de parti-pris contre la municipalité actuelle, qu'ils considèrent comme irresponsable de la situation, sollicitent de l'administration municipale la revision du tarif des droits de place qu'ils considèrent comme abusif, et qui tendrait à la disparition du commerce des marchés ; décident de se réunir à nouveau, le vendredi 26 décembre et se séparent au cri de : Vive la Solidarité !

» Pour la commission et par ordre :

Le secrétaire délégué, JANSSENS P. »

A ROUBAIX

SYNDICAT DES REMPAILLEURS DE CHAISES, siège chez Mme Vve Verstraete, rue de Tourcoing, 90, Roubaix, réunion générale des rempailleurs de chaises de Roubaix, Tourcoing et environs, le dimanche 21 décembre, à 10 heures du matin.

Ordre du jour très important.

AVIS AUX OUVRIERS DU BATIMENT

Les camarades syndiqués au Bâtiment qui, pour une raison quelconque, n'auraient pas encore reçu la visite du collecteur, sont priés d'en informer de suite le Bureau, verbalement ou par lettre, en ayant soin d'indiquer leur adresse exacte et leur profession.

LA COMMISSION.

A LILLE

Bourse du Travail de Lille

Les membres de la Commission Exécutive sont priés d'être présents à la réunion qui aura lieu mardi 23 décembre, à 6 heures du soir, pour examiner l'ordre du jour et la fixation de la date pour l'assemblée générale.

Le secrétaire : BONDUES.

FUNERAILLES CIVILES

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE LILLE

Nous avons la douleur d'apprendre la mort du camarade Victor VILAIN, ouvrier de section, membre de la commission du syndicat.

Nous invitons tous les adhérents à assister aux funérailles qui auront lieu dimanche 21 décembre, à 3 heures.

Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Cité, 36, à 2 h. 45. — Rendez-vous au drapeau.

Le secrétaire : Marcel DUJARDIN.

Comité Jean-Jaurès, de St-Maurice. — Tous les membres du comité sont priés d'assister au convoi civil de notre ami regretté Victor Vilain, membre du Parti socialiste, coopérateur et syndiqué, ouvrier de la ville, sergent aux pompiers, père de notre camarade Vilain Victor, membre de notre groupe, qui aura lieu le dimanche 21 décembre, à 3 heures. — Assemblée à la maison mortuaire, à St-Maurice, rue de la Cité, 36, à 2 h. 45.

Le secrétaire : JACOBS.

Comité du Réveil social. — Le comité invite tous ses membres à assister à l'enterrement civil du camarade Victor VILAIN, qui aura lieu dimanche 21 décembre, à 3 heures de l'après-midi. Assemblée rue de la Cité, 36, à 2 h. 45.

Que tous les libres-penseurs et socialistes conduisent à sa dernière demeure le militant que fut ce dévoué camarade.

Le secrétaire : VERCAEMPT.

Comité Karl Marx. — Les membres de ce comité sont priés d'assister aux funérailles civiles de notre regretté camarade Victor VILAIN, qui auront lieu dimanche 21 décembre, à trois heures.

Réunion à la maison mortuaire, rue de la Cité, 36, (Saint-Maurice), à 2 heures trois quarts.

Le secrétaire : E. POUILLAUDE.

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE LES DROITS DE L'HOMME DE St-MAURICE

Tous les membres du groupe sont invités à venir rendre le dernier hommage à notre regretté ami, Victor Vilain, membre du Parti socialiste, ouvrier de la ville, sergent aux pompiers, beau-père de notre camarade Vercaempt, secrétaire adjoint du groupe, qui aura lieu le dimanche 21 décembre, à 3 heures. Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Cité, 36, à St-Maurice, à 2 h. 45.

Le secrétaire : JACOBS J.-B.

AISANCE, INDEPENDANCE pour tous par « Le Travail Chez Soi » (10.000 lignes idées pratiques et lucratives) 1 franc franco timbres. A. QUIGNON, 16, R. A. Daudet, Paris (IIIe). NOTICE GRATIS et FRANCO

:: Convocations ::

CHAMBRE SYNDICALE DES TYPOGRAPHES ET IMPRIMEURS DE LILLE. — Réunion du Comité syndical dimanche 21 décembre, à dix heures et demie très précises. Ordre du jour très important. Présence indispensable.

SYNDICAT DES OUVRIERS LITHOGRAPHES, PAPETIERS, CARTONNIERS ET PARTIE SIMILAIRE DE LILLE ET ENVIRONS. — L'assemblée générale extraordinaire aura lieu dimanche 21 décembre, à 10 heures très précises du matin, salle du Tivoli, 28, rue de Fives.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE (section des Electriciens). — Assemblée générale de la section mardi 23 décembre 1919, à 6 h. 30 du soir, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28.

Ordre du jour : « Compte-rendu des délégués à la commission mixte du 27 novembre 1919. — Nomination des délégués à la Commission administrative ».

Section de la Fonderie, Modelage et parties similaires. — Assemblée générale de la section le dimanche 21 décembre 1919, à 9 h. 30 du matin, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

REUNIONS DANS LA CONFECTION

Syndicat des Ouvrières en confections. — Lundi 22 courant, à 6 heures du soir, assemblée générale au siège de la Bourse, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : Procès-verbaux ; réclamations diverses.

Présence indispensable de toutes.

Syndicat des Coupeurs en confections. — Mardi, à 6 h. 30 du soir, assemblée générale au siège de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Ordre du jour : Procès-verbaux ; admission de nouveaux adhérents ; commission des salaires, etc. Présence indispensable.

Association amicale des Doubleurs. — Mercredi 24 courant, à 6 heures du soir, assemblée générale au siège de la Bourse du Travail.

Ordre du jour très important. Présence indispensable.

La Commission.

SYNDICAT DES PLIEURS EMBALLEURS

Mercredi prochain, à 7 heures du soir, rue du Bourdeau, 13, réunion extraordinaire.

Communications importantes ; lecture de la correspondance ; envoi du tarif ; paiement des cotisations ; demande d'entrevue avec les patrons.

Etant donné l'importance de l'ordre du jour, tous les camarades se feront un devoir d'assister à la réunion.

Le secrétaire : FAVIER.

SYNDICAT DES OUVRIERS DE BRASSERIE ET MALTERIE DE LILLE. — Assemblée générale et indispensable dimanche 21 décembre, à 3 heures précises, à la Bourse, 186 bis, rue de Paris.

CHAMBRE SYNDICALE OUVRIERE DE L'INDUSTRIE DES CUIRS ET PEAUX DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Sections des Tanneries et Cuirs industriels. — Tous les délégués ouvriers, tanneurs, corroyeurs, taquetiers et similaires des syndicats de Lille, Roubaix, Tourcoing, des sections de Lys-lez-Lannoy, Halluin, Mouvaux, Marcq-en-Barœul, Loos, Haubourdin, Lomme, Cysoing, Templeuve, Pont-à-Marcq, Avelin, Seclin, etc., sont convoqués à la réunion extraordinaire qui aura lieu le jeudi 25 décembre, à 10 heures précises du matin, au siège, rue du Molinel, 19, à Lille.

Ordre du jour : Communications ; décisions à prendre.

CORPORATION DES PEIGNERONS de LILLE ET ENVIRONS. — Une assemblée aura lieu le dimanche 21 décembre, à 16 heures, au siège, rue du Molinel, estaminet du Pont Bruyant.

Marque Déposée

Confiserie du Cocorico

37, rue Neuve, LILLE

BONBONS FINS - PAINS D'ÉPICES

Grand Assortiment pour Revendeurs

PARTI SOCIALISTE

SECTION MADELEINOISE. — Les membres de la Commission administrative sont priés d'assister à l'assemblée le lundi 22 décembre, à 7 heures du soir, au siège, 36, rue de Lille.

SECTION DE RONCHIN.

Pour tous les membres, assemblée générale le dimanche 21 décembre, à 11 heures, au siège de la section, estaminet Flinois, au Grand-Ronchin.

A MONS-EN-BARŒUL

Réunion des membres de la section de Mons-en-Barœul, le samedi 27 décembre, à 7 heures du soir. Lecture des procès-verbaux à 7 h. 30.

Ordre du jour : Remise des feuilles de souscriptions ; situation financière ; rapport de la C. C. et de la C. A. ; nomination d'un second siège et des C.C. et C.A. ; décision à prendre pour l'augmentation de la carte d'adhérent ; nomination du bureau et des délégués en vue du Congrès du 4 janvier 1920 ; questions diverses. — Présence très indispensable.

Le secrétaire provisoire : DE MUYNCK.

A EMMERIN

RÉUNION DE LA SECTION

Dimanche 21 décembre, à six heures du soir, salle Denneulin-Willems, réunion de la Section du Parti Ouvrier.

A PHALEMPIN

Les membres de la section du P. S. sont priés d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu dimanche, 21 courant, à 6 heures précises du soir, au siège, chez le camarade Testelin.

COMPTABILITÉ

en vous adressant

aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU

73 bis, Boulevard de la Liberté LILLE

LIBRE-PENSÉE

LIGUE TESTAMENTAIRE DU FAUBOURG DE VALENCIENNES. — Tous les membres de la Ligue Testamentaire du Faubourg de Valenciennes sont tenus d'assister à l'assemblée qui aura lieu chez Darras, rue du Faubourg de Valenciennes, le dimanche 21 décembre, à trois heures.

LIBRE-PENSEE « PROLETAIRES »

L'assemblée du groupe est remise au mardi 23 décembre, à 2 heures du soir, à Brûle-Maison.

Le secrétaire : JACOBS.

A BAUVIN

La commission, réunie le 18 décembre, décide d'organiser la fête de Noël et prend les dispositions suivantes :

Sur la demande d'un délégué au Congrès de la Fédération qui a eu lieu le 7 écoulé, un orateur a promis son concours pour faire une causerie après la cérémonie des baptêmes civils. La commission engage les sociétaires qui désirent se marier ou faire baptiser leurs enfants, à fournir leurs noms avant le 24 du mois et décide de commander des diplômes qui seront remis pour chaque enfant baptisé civilement. Ceux-ci auront droit chacun à un livret de Caisse d'épargne de 5 fr. comme avant la guerre.

L'orateur devant retourner par le train de 7 h. 11, les sociétaires devront être présents à 5 heures précises du soir, le 25 décembre.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

La mort dans les ruines

La Tempête abat des maisons

A WAVRIN, UNE VIEILLE FEMME A ETÉ RETIRÉE MORTE DES DECOMBRES

Un pénible accident, dû à la bourrasque qui s'est abattu jeudi sur notre région, s'est produit dans le pauvre village ravagé de Wavrin.

Dans la rue Saint-Eloi, habitait dans une maison grossièrement restaurée, la famille Crétal-Marquant, se composant du père, de la mère, d'une jeune fille, Mlle Célina, âgée de 21 ans, et de la grand'mère, Mme veuve Marquant, née Célinie Blanoquart, âgée de 86 ans.

La tempête battait son plein lorsque, vers dix heures 45 la façade principale de la maison s'écroula, ensevelissant sous les décombres les habitants.

Mlle Célina Crétal qui couchait avec sa grand'mère et qui, par bonheur, se trouvait en face d'une fenêtre, parvint à se dégager et courut chercher du secours aux maisons les plus proches.

Les voisins arrivèrent aussitôt et se mirent en devoir de dégager les malheureux ensevelis.

Après vingt minutes de travail, on parvint à retirer M. et Mme Crétal-Marquant, qui ne portaient que quelques contusions sans gravité. Il n'en était pas de même toutefois de Mme veuve Crétal, qui ne donnait plus signe de vie.

M. le docteur Cappelle, qui se trouvait sur les lieux, ne put que constater le décès de la malheureuse femme.

A SAINGHIN-EN-WEPPES, UNE MAISON S'ECROULA AUSSI

Un accident semblable à celui que nous venons de relater s'est également produit à Sainghin-en-Weppes.

Sous la violence du vent, une maison s'est effondrée.

Les habitants purent être sauvés et on n'eut, cette fois, aucun accident de personne à déplorer.

Il y a un centenaire à Lambersart

C'EST LE FERMIER WIBAUX, DE L' « ERMITAGE »

Dans quelques jours, la commune de Lambersart va compter parmi ses habitants, un centenaire.

Il s'agit de M. Camille Wibaux, né à Verlinghem, le 8 janvier 1820, de parents cultivateurs.

Dès son jeune âge, son père le plaça, ainsi qu'une de ses sœurs, à la ferme de l' « Ermitage », qui appartenait à cette époque à Mme Devendeville.

En 1840, M. Wibaux fut incorporé au 27e régiment d'artillerie à Douai et, en 1858, il épousa Mlle Elisa-Désirée Brame, cultivatrice à Bois-Grenier. Il prit alors la direction de la ferme de l' « Ermitage », comprenant une dépendance de 36 hectares de terre qui passèrent entre les mains de différents propriétaires : M. Quecq de Sevelingue. Mme de la Chaussée, M. le baron de Blareville et, enfin, de M. Liébart, qui en est actuellement le propriétaire.

La ferme de l' « Ermitage » est située sur le chemin qui relie la route de Verlinghem à celle de Lompret et à proximité de la ligne du chemin de fer de Lille à Dunkerque.

De son mariage, M. Wibaux eut dix enfants, six garçons et quatre filles. Huit sont encore vivants et cinq demeurent avec lui. Ce sont : Camille, âgé de 57 ans ; Maria, 55 ans ; Edmond, 51 ans ; Adolphe, 47 ans, et Paul, 39 ans.

Avec l'aide de ses fils, M. Wibaux aménagea et fit fructifier sa ferme, qui était, avant la guerre, l'une des plus importantes de la commune.

Mme Wibaux est décédée le 28 avril 1899.

Malgré ses cent ans, le père Wibaux, qui a subi les cinq années d'occupation boche, est encore gaillard. Il a toujours, déclare-t-il, ses yeux de 20 ans, un appétit de roi et entend assez bien.

Pour toute maladie, M. Wibaux a eu la variole à l'âge de 62 ans. En 1912, alors âgé de 92 ans, il subit l'amputation de la main gauche. Un bobo mal soigné avait amené la gangrène.

Papa Wibaux a beaucoup souffert de la présence des boches. Il ne pouvait les voir et, c'est toujours l'injure aux lèvres qu'il les recevait. Trente soldats et vingt chevaux étaient ordinairement cantonnés dans la ferme.

Un jour, un boche menaça du poing le vieillard et voulut le mettre à la porte de chez lui, mais le père Wibaux ne se laissa pas faire et lutta victorieusement contre le soudard.

Pendant l'occupation, les boches réquisitionnèrent à la ferme Wibaux 12 vaches, 6 veaux, 3 chevaux, tout le matériel agricole et les récoltes de 1914.

En mars 1918, la situation s'aggravant, M. Wibaux et sa famille durent quitter la ferme pour aller se réfugier avenue de la Prairie. En octobre, à l'évacuation générale, ils allèrent habiter à Lille.

Au mois de mars de cette année, M. Wibaux revint prendre possession de sa ferme, que ses enfants à nouveau font prospérer.

M. Wibaux, quoique bien portant, ne sort presque plus de chez lui et c'est en fumant sa pipe au coin du feu qu'il passe ses journées.

Il ne prétend pas se laisser photographier et tient à fêter son centenaire dans la plus complète intimité. G. D.

LA MADELEINE

RAVITAILLEMENT DU 22 DECEMBRE 1919 AU 3 JANVIER 1920. — Lait évaporé, 1 boîte, 1,45. — Café, 250 gr., 2,10. — Saindoux, 250 gr., 1,50. — Sucre, 300 gr., 0,70. — Sel, 0 35 le kilo. — Savon mou, 1,30 le kilo. — Haricots, 1,50 le kilo. — Bougies, 4 fr. le kilo. — Chicorée, 2,50 le kilo. — Quatre épices, 0,25 les 20 grammes.

Ordre de distribution : Lundi 22 décembre, du numéro 1 à 600. — Mardi 23, de 601 à 1.200. — Mercredi 24, de 1.201 à 1.800. — Vendredi 26, de 1.801 à 2.400. — Samedi 27, de 2.401 à 3.000.

LOOS

BRULÉ. — Le mécanicien Henri Garcelte, 26 ans, demeurant 112, route de Béthune, venait de nettoyer des pièces à l'essence, lorsque par mégarde il s'empara d'une lampe allumée, qui lui enflamma les mains et le brûla assez grièvement.

ÉCRASÉ. — La jeune Martha Vandewingaert, 15 ans, varouleuse, demeurant cité Germaine, 33, à Haubourdin, a eu le bras gauche pris entre le chariot d'un renvideur et le butoir.

Le docteur constata qu'elle avait une fracture de l'humérus.

SUR LA TETE. — Dans un chantier de la rue de la Deûle, l'ouvrier Adolphe Lepez, demeurant à Lille, cour Desmotte était occupé à monter des briques à l'aide d'un palan. L'une de celles-ci se détacha et d'une hauteur de sept mètres lui tomba sur la tête lui faisant une plaie au cuir chevelu.

HAUBOURDIN

TOMBÉ DANS UNE CAVE. — A la tannerie Lefebvre Frères, le contremaître Alphonse Bernard, demeurant à Santes, est tombé dans une cave de deux mètres de profondeur et s'est fracturé la jambe gauche.

Il a été reconduit en voiture à son domicile.

Remerciements

Monsieur et Madame Henri Spriet-Soyez et leurs Enfants, Monsieur Jean Spriet, Monsieur et Madame de Saint-Victor Jacquemont-Spriet et leurs Enfants, Monsieur et Madame Alfred Tresca-Spriet, Monsieur et Madame Gaston Vieilard-Spriet et leurs Enfants, très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du décès de leur regretté père et grand-père :

Monsieur Louis-Henri SPRIET

Juge de Paix du Canton de Seclin,

prient les nombreuses personnes qui ont assisté aux Funérailles ainsi que celles qui empêchées ont envoyé leurs condoléances, d'accepter leurs très sincères remerciements.

LA HERNIE VAINCUE ! PAR LA MÉTHODE GEORGES

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !!!

Cette DECOUVERTE qui a révolutionné la science herniaire va enfin permettre à tous ceux qui sont atteints de HERNIES, DESCENTES, etc.... de trouver une GUÉRISON PROMPTE et RADICALE. L'éminent Spécialiste Herniaire **M. B. GEORGES**, de PARIS, à la suite d'études approfondies, a eu enfin raison de ces calamités qui ont fait trop de victimes pour que les patients continuent à en subir les souffrances et les risques. Sans gêne et sans changer ses habitudes, la **MÉTHODE B. GEORGES** fait disparaître immédiatement la HERNIE et en assure la guérison définitive, ainsi que l'ont démontré les INNOMBRABLES GUERISONS obtenues dans notre région. Par secret professionnel, nous ne soumettons à votre jugement que les suivantes :

M. OLLIVIER, Hilarion, **Domaine du Pélican** (Var).

M. FABREGUES, Basile, à **Auberques**, par **Sévrac-le-Château.**

M. RIVOLLET, Gustave, à **Chevalines**, par **Broussard** (Haute-Savoie).

M. MEMHELD, Eugène, 24, rue des Fleurs, à Bischheim Pres, Strasbourg (Alsace).

M. MARTIN, Louis, à Pierrerue, par **Forcalquier** (Basses-Alpes).

Tous guéris en quelques mois !!!

Ce ne sont pas de vaines promesses !!!

Aussi est-ce pour nous un devoir de prier nos lecteurs de ne pas confondre et d'aller voir l'éminent praticien, qui recevra à :

Douai, lundi 22 décembre, Hôtel de Flandre.
Roubaix, mardi 23 décembre, Hôtel de France.
Cambrai, mercredi 24, Hôtel du Commerce.
Maubeuge, jeudi 25, Hôtel de l'Univers.
Avesnes, vendredi 26, Hôtel de la Gare.
Valenciennes, samedi 27, Hôtel du Commerce.
Tourcoing, dimanche 28, Hôtel du Cygne.
LILLE, lundi 29 décembre, Hôtel Moderne.
Dunkerque, mardi 30, Hôtel du Chapeau-Rouge.

M. GEORGES, 3, Rue des Petites-Ecuries, **PARIS**

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre Municipal

Dimanche en matinée : MAM'ZELLE NITOUCHE, opérette en quatre actes.

En soirée : LE SUPPLICE D'UNE FEMME, drame et MAM'ZELLE NITOUCHE, opérette.

Lundi : LA FILLE DU GARDE-CHASSE, drame.

OMNIA PATHÉ

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, **représentation à 8 h.** — Tous les jours (sauf le vendredi, **matinée à 4 h.**

HIPPODROME LILLOIS

Canadian Exhibition ::: Circus :::

TOUS LES SOIRS, à 8 h. 1/2

GRANDE REPRÉSENTATION

Jeudis, Dimanches et Fêtes

MATINÉES à TROIS HEURES

Programme sensationnel et inédit

THÉATRE DE L'UNION

Aujourd'hui, DEUX REPRESENTATIONS

MATINEE à 3 heures. — SOIREE à 7 h. 45.

L'immense Succès ! **SPARTACUS, le gladiateur justicier**, Tragédie en 7 tableaux.

La Gamine, la fine comédie en 5 actes.

La Manière forte, film comique. — **De Sibérie au Japon**, vue documentaire.

Partie Concert. — **Miss Mariany**, diseuse gaie. — **Dany**, comique.

Grand Orchestre symphonique (Salle chauffée).

Location à partir de 9 h. 30 du matin, sans interruption. — Demain Lundi, à 7 h. 30, représentation.

Ecole Supérieure de Commerce de Jeunes Filles

DE LILLE

Les vacances de l'Ecole Supérieure de Commerce de Jeunes Filles sont fixées comme suit : du 19 décembre au 5 janvier.

Toutefois, pour les inscriptions du 2e trimestre et tous les renseignements, un service de permanence fonctionnera les lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à midi au siège de l'Ecole, rue Brûle-Maison, 134.

Il est rappelé aux familles que l'Ecole admet les élèves à partir de 15 ans en préparatoire et 16 ans en 1re année normale, et que les cours préparent au diplôme d'études supérieures commerciales qui donne accès aux emplois élevés de l'Industrie et du Commerce. 11432

DUNKERQUE

En retournant à bord

UN MARIN SE NOYE

En regagnant son chaland, le A.-C. 115 de l'amirauté, un anglais, John Raid, 40 ans, est tombé à l'eau et s'est noyé.

Son cadavre, retiré peu après, a été transporté à la morgue.

La grève des ouvriers métallurgistes

LES OUVRIERS REPONDENT AUX PATRONS

Une affiche que les ouvriers métallurgistes ont fait apposer, en réponse à celle du Syndicat patronal, rétablit les faits et montre à la population toute entière de quel côté sont les torts.

Les patrons, pour repousser la légitime demande d'augmentation de leurs ouvriers dont la majeure parti ne gagnent que seize francs par jour, avaient déclaré que la vie n'était pas plus chère à Dunkerque en novembre qu'en juin dernier. Dans leur affiche les ouvriers grévistes citent les prix que coûtaient les principales denrées à Dunkerque avant la guerre, en juin dernier et à l'heure actuelle.

Le lait, payé 30 centimes, puis 90, est actuellement à 1 fr. 40 le litre. Les œufs, qui valaient 15 centimes en 1914, coûtent actuellement 1 fr. 10, et le tout est à l'avenant. L'augmentation de 20 % demandée par les ouvriers de la métallurgie est donc loin d'être exagérée.

Les grévistes démontrent également, preuves à l'appui, que les patrons ne disent pas la vérité en prétendant que les ouvriers de la métallurgie nesont pas plus payés ailleurs qu'à Dunkerque.

Dans une réunion tenue salle de l'Avenir, les grévistes ont de nouveau voté la grève à outrance rendant les patrons responsables de tout ce qui pourra se produire par suite de leur intransigeance.

SPORTS

ASSOCIATION SPORTIVE LILLOISE

Dimanche 21 décembre l'équipe première de l'A. S. P. rencontrera l'équipe correspondante du Sporting-Club Fivois en match amical. Coup d'envoi à 14 h. 15.

Rendez-vous pour les joueurs lillois à midi 45 à la gare, pour se rendre au vestiaire du S. C. F.

L'A. S. L. (2) se rendra à Roubaix pour rencontrer le Club-Athlétique Roubaisien (2) en un match de championnat. Rendez-vous à midi précis au Mongy, Place du Théâtre, vestiaire du C. A. R., rue Turgot, 77.